Délégation Territoriale de HAUTE-MARNE
Service Santé environnement
Courriel:ARS-GRANDEST-DT52-SE@ars.sante.fr
Téléphone :03 25 35 07 17 /03 25 35 07 18
Fax : 03 25 35 07 25

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Destinataire(s) :
AGGLOMERATION DE CHAUMONT MAIRIE DE CHAMARANDES-CHOIGNES VEOLIA EAU

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

CHAMARANDES-CHOIGNES

Commune de : CHAMARANDES-CHOIGNES

Prélèvement et mesures de terrain du **04/03/2024 à 09h49** pour l'ARS, par le laboratoire :
ABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses

Nom et type d'installation : CHAMARANDES-CHOIGNES (UNITE DE DISTRIBUTION)
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Nom et localisation du point de surveillance : CHOIGNES - mairie robinet cuisine
Code point de surveillance : 0000000273 Code installation : 000242 Type d'analyse : D1D2
Code Sise analyse : 00098239 Référence laboratoire : LSE2403-22719 Numéro de prélèvement : 05200098257

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05200098257 - page : 1)

Le mercredi 06 mars 2024

Le délégué Territorial par intérim de la Haute-Marne

Dr Iskandar SAMAAN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité Mini	Limites de qualité Maxi	Références de qualité Mini	Références de qualité Maxi
Oligo-éléments et micropolluants minéraux						
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,160	mg/L		2,0		1,0
Plomb	3	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1